

Automatisation Comptable Sage

Formation destinée aux

Personnes susceptibles de paramétrer et d'utiliser la solution SAGE ACS : Comptables, Directeurs financiers, Contrôle de gestion, Contrôles fiscaux.

La personne en charge des achats dans une entreprise a pour tâches prioritaires de comptabiliser la facture dans le logiciel de comptabilité :

- ✓ Acquisition des factures via OCR
- ✓ Affectation de l'écriture comptable sur le bon compte de charge et lui imputer des sections analytiques
- ✓ Transférer ces factures aux valideurs
- ✓ Poser des questions aux valideurs
- ✓ Placer en litige des factures
- ✓ Valider des factures et opposer le Bon A Payer
- ✓ Transfert des écritures en comptabilité
- ✓ Conserver la traçabilité des factures et

Objectif(s)

- ✓ Utiliser la solution, donner son BAP, intégrer automatiquement la comptabilité.

Durée

2 jours soit une durée de 14h

Pré requis

Avoir des connaissances en comptabilité

Tarif

Nous contacter

Comment se déroule la formation

La formation se déroule en alternance sur les principes et méthodes comptables, et leur application sur le logiciel d'Automatisation Comptable Sage (ACS).

Avec des exercices pratiques les stagiaires réaliseront sur ce logiciel toutes les opérations nécessaires à la mise en application de leurs acquis théoriques personnels.

Une validation des acquis personnels sera réalisée à travers un questionnement oral, des exercices pratiques et des exercices de mise en situation des stagiaires en situation réelle. Il sera remis à la fin du stage une attestation de formation au(x) stagiaire(s) ainsi qu'un questionnaire de satisfaction

Contenu de la formation

1. Les phases d'ajout de factures
2. La maîtrise de l'imputation comptable
3. L'optimisation de l'outil
4. La maîtrise du workflow de validation
5. La maîtrise de nouveaux valideurs

Grâce à la formation, vous serez en mesure :

- ✓ Validation des paramètres Agence/Analytique
- ✓ Validation des fiches fournisseurs
- ✓ Validation des mouvements comptables
- ✓ Comptabilisation des factures
- ✓ Fonction de recherche et d'extraction
- ✓ Contrôles mensuels

Modalités et délai d'accès

Notre service planning prendra contact avec vous pour fixer la date de formation dans un délai de 5 jours ouvrés à réception de votre commande.

Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap (contact référent Mercuria dédié : adm@mercuria.fr)

Mise à jour le 05/10/2022